



Assemblée générale ordinaire d'Euralens

Vendredi 30 mars 2012

Procès verbal

La séance, présidée par Daniel PERCHERON, est ouverte à 15 heures 18.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous venons de tenir la réunion du Bureau, avec les poids lourd d'Euralens, du moins ceux qui se considèrent comme tels, avec toute la modestie et la lucidité nécessaires, qui ne résistent pas au plaisir de vous le dire, sous l'œil bienveillant de la diversité politique.

Je salue Philippe RAPENEAU, le Président de la Communauté urbaine d'Arras, qui est présent parmi nous pour la première fois et qui annonce la sortie du Pas-de-Calais de son statut néocolonial, à travers la naissance d'un pôle métropolitain qui fera pratiquement un million d'habitants. C'est un peu cela le succès d'Euralens, le résultat d'Euralens. Je sais bien que Michel BOUCHEZ n'espérait pas que nous irions aussi vite, mais c'est ainsi que nous avançons, Monsieur le Maire d'Harnes, pour faire Euralens, c'est-à-dire le pôle métropolitain qui s'appellera, je pense, « Artois », « pôle de l'Artois » peut-être, « pôle du Douaisis ».

M. RAPENEAU.- « Artois Douaisis ».

M. LE PRÉSIDENT.- On efface Lens et on met Douai ? Cela va être difficile à digérer.
Monsieur SUBILEAU est-il prêt ?

1. Évolution de la démarche Euralens et de l'association.

M. LE PRÉSIDENT.-Nous étions donc en réunion de Bureau, c'était important, nous échangeons sur l'avenir d'Euralens. Je résume ce que j'ai dit au Bureau, ce que le Bureau a commenté respectueusement, mais dans sa diversité.

Nous sommes arrivés à un moment où nous pouvons considérer que le miracle de l'arrivée du Louvre a entraîné un deuxième miracle. Les mots ne sont que des mots, ne leur donnons pas une force exagérée. Le plus grand musée du monde, comme à Bilbao, nous a amenés à revendiquer un nouvel avenir urbain, et ceci à Lens et dans l'agglomération de 400 000 habitants, 520 000 avec le Douaisis, qui est la douzième agglomération de France, mais qui est aussi l'agglomération qui produit le moins de richesse en économie de marché. Je le rappelle, 1 000 € par an et par habitant, alors que la vallée de La Maurienne à l'heure du ski, c'est 8 000 € par an et par habitant uniquement pour les richesses touristiques ; et l'Île-de-France, c'est 5 000 € par an et par habitant. Par conséquent, nous sommes au cœur de la France blessée. Euralens et le Louvre vont faire naître une centralité politique, la centralité

lensoise au terme de l'agglomération et une centralité métropolitaine voulue par la loi sur la réforme territoriale, qui s'appelle le pôle métropolitain.

L'arrivée du Louvre donne en quelque sorte au musée un cadre d'un million d'habitants pour, comme je le disais sans vraiment sourire, faire que nous sortions du statut de département néocolonial. L'absence de hiérarchie urbaine dans le Pas-de-Calais nous avait privés d'université – c'est en partie corrigé –, nous a privés de pôle hospitalier universitaire – ce n'est toujours pas corrigé –, nous a éloignés des sources d'information, télévisions, journaux. Nous étions même ici, malgré la densité, malgré le poids politique, en néo-colonisation surplombée, dominés par le Nord, notre capitale Arras n'ayant pas la taille et le poids, malgré son bonheur administratif et son bonheur économique, pour incarner une autre métropolisation.

Cette métropolisation est en place. Cela est très important pour nous et je salue encore Philippe RAPENEAU qui l'incarne. Il y avait une chance sur 1 000 il y a dix ans pour que l'on se retrouve dans ce cas de figure d'un pôle métropolitain d'un million d'habitants qui, en complément et en accord profond avec sa métropole, structure la fameuse aire urbaine centrale de trois millions d'habitants et frappe à la porte en disant « nous voulons jouer dans la cour des grandes agglomérations et nous sommes candidats à des fonctions qui sont les fonctions des grandes agglomérations ».

J'ajoute que, sur le plan sociologique et politique, il n'est absolument pas secondaire que, à travers des villes historiques comme Douai et des capitales administratives comme Arras, les classes moyennes sous représentées dans le bassin minier apportent aussi leur force, leur vision à l'aménagement du territoire. C'est très important pour nous.

Sur ce plan, la centralité politique et l'avenir politique, nous pouvons considérer qu'Euralens, avec des approximations de chacun, avec la bonne volonté de tous, avec les vigilances partagées, a réussi au-delà de ce que nous pensions.

Je vous rappelle aussi que nous avons, par rapport à l'effet Bilbao-Guggenheim, le musée et la ville, trois axes.

Premier axe, à Bilbao, qu'ont-ils fait avec le prétexte du musée ? Parce que le musée arrivait avec son cortège d'un million de visiteurs, ils ont décidé de retourner la ville vers le fleuve, de restructurer la ville comme elle l'était un siècle avant l'industrie. Ils ont mis un milliard d'euros dans le fleuve, pour retrouver un axe fondateur. Nous avons considéré ici que c'était le tramway, la structuration de l'arrondissement et de l'agglomération. Ce tramway vit sa vie de tramway, cahin-caha, et, pour l'instant, on m'annonce qu'au mois de juillet le tramway pourrait commencer à bouger de nouveau pour structurer, pour un coût de 500 à 600 millions d'euros – ce n'est pas rien – l'arrondissement, le pôle métropolitain. Entre-temps, la Région est tellement attentive à la perspective métropolitaine que nous avons attribué 80 M€ à Douai et que nous avons sauvé le tramway de Douai, tramway originel, original, contesté et qui a du mal à obtenir ses certifications. Nous l'avons fait, nous sommes donc dans la continuité. Le tramway va partir dans les mois qui viennent.

Le deuxième aspect était, à Bilbao, de refaire la ville avec les plus grands architectes. Pour nous, c'était un pari, semble-t-il, impossible, parce que, dans l'arrondissement, la ville est minière. Il y a 20 ans, l'ingénieur principal Lacaze nous avait expliqué que les villes minières étaient des villes fantômes et que, le charbon ayant disparu, il fallait les raser. Les Houillères, dans leur splendeur de l'époque, avaient sorti une liste de 35 000 logements à raser immédiatement ! Le bassin minier devait être rayé de la carte

Là aussi, nous pouvons considérer qu'Euralens – et je vous en félicite –, en faisant appel au principal architecte paysagiste de France, qui vient d'obtenir le prix Nobel de l'architecture française, M. DESVIGNE, a réussi au-delà de ce que nous pouvions imaginer. Je pense que Jean-Louis SUBILEAU y est particulièrement sensible. Que nous ont dit ces géants de l'architecture paysagère ? Ils nous ont dit : « tout y est dans votre immense conurbation. La densité, vous l'avez et vous avez aussi les espaces. Vous pensez être un archipel noir, les corons, vous avez tout pour devenir l'archipel vert, la ville durable ». La feuille de route était tracée ; l'effet Bilbao que nous attendions pour refaire la ville, nous savons comment le faire. C'est d'autant plus intéressant que les maires, chacun dans leur commune, ont, depuis 10 ou 15 ans, un peu dans le désordre, suivi individuellement, ce chemin, avec parfois les moyens qui manquaient pour aller au bout de leur rêve et de leur raisonnement.

Nous allons faire ensemble, si vous le décidez, l'archipel vert, la ville durable avec toutes les circulations douces et avec ce privilège extraordinaire, unique en Europe, un habitat social qui repose sur la maison individuelle et sur le jardin. Nous avons devant nous des possibilités extraordinaires et nous possédons ces possibilités à travers la maîtrise des cités minières. Cela s'appelle Soginorpa. Il faudra d'ailleurs que la Chambre régionale des comptes vienne de nouveau et nous dise : « vous avez le droit de faire le bonheur de vos populations ». Nous respecterons tous les règlements, toutes les contraintes, que tous les juges assis nous demanderont de respecter debout. Nous le ferons et nous aboutirons.

Le troisième aspect à Bilbao était l'ouverture sur le monde. Pour cela, au bout du fleuve, ils ont construit un nouveau port, 3 Md€. Notre port qui ouvre sur le monde s'appelle les gares de Lille, le hub ferroviaire de Lille. Nous avons décidé, non pas dans l'unanimité, – mais j'ai vraiment souhaité qu'on aille au bout du raisonnement – de faire ce fameux RER entre la métropole, le bassin minier. Un RER est tout simplement une voie ferroviaire dédiée, compatible avec le réseau existant, qui permet à un train, à un RER, qui n'a pas de concurrent qui n'est pas gêné, qui n'est pas ralenti, d'accélérer, de s'arrêter, de repartir et de décrocher pour aller sur le réseau qui existe en direction de Douai, de Lens et, je l'espère un jour, en direction de Bruay – bienvenue, Monsieur WACHEUX.

Or, ce dossier de 1,2 Md€, il faut vraiment que nous le prenions totalement à bras-corps. En effet, derrière ce dossier, il y a non seulement les deux métropoles connectées, mais aussi l'interrogation TGV. Il faut que vous sachiez que la Direction nationale de la SNCF a pris la décision d'arrêter tous les TGV en direction du Nord. Ils arrêteront vraisemblablement lorsque le feu vert politique leur sera accordé. Les TGV qui desservent le Nord, Valenciennes, Lens, Arras, sont des TGV qui n'ont pas la règle ordinaire du TGV. Ils payent des péages sur la

voie à grande vitesse au prix des trains internationaux. Les TGV perdent donc de l'argent. La SNCF perd de l'argent, malgré les TGV complets entre Paris et Lille et entre le Nord, le Pas-de-Calais et Paris. L'idée de la SNCF est d'arrêter d'être déficitaire. Dans le RER, il y a donc, tôt ou tard, à 10 ou 15 ans, cette perspective de faire, comme en Picardie, une gare dans le bassin minier, sur la voie TGV, ou à Arras – c'est là l'intérêt du pôle métropolitain –, qui arrête non seulement les TGV nationaux, mais les TGV internationaux et les TGV inter-provinces, ceux qui vont entre Lille et Bordeaux, Lille et Marseille, Lille et Nantes et, un jour, Lille et Turin. Par conséquent, il y a là un formidable enjeu. C'est le troisième aspect auquel nous allons nous consacrer.

Voilà les enjeux d'Euralens.

Bonjour, Monsieur BAUDE, soyez le bienvenu ; pour les maires poètes, il y a toujours de la place.

Nous allons vivre une deuxième phase d'Euralens, nous allons voir comment nous l'adaptions. Sur l'effet Bilbao, nous allons y arriver. Pour faire La Ruhr, nous sommes en chemin. Sur les grands équipements structurants, tramways et RER, nous aboutirons, je vous le parie. Cependant, il reste la question centrale à travers le Louvre et le succès du Louvre. C'est d'une part l'économie résidentielle. Nous faisons Versailles à Arras, c'est un succès ; nous allons faire le mémorial aux 600 000 noms, toutes nationalités confondues, de Notre-Dame-de-Lorette, ce sera le succès ; nous allons faire Mineurs du Monde à partir des terrils si symboliques et si dominants de Loos-en-Gohelle, ce sera un succès. D'autre part, à Bilbao, à partir de l'effet Guggenheim, ils ont décidé de se consacrer à la recherche appliquée, ils ont décidé d'un nouvel avenir économique. C'est facile, ils touchent 100 % de la fiscalité espagnole et ils en rendent 7 % à l'État central, ils gardent 93 %, c'est plus simple. La Région n'a même plus véritablement l'impôt. Les collectivités locales sont prises à l'heure actuelle dans la tourmente de la crise de la dette de l'Europe.

Par conséquent c'est un véritable enjeu qu'il ne faut pas sous-estimer. Je pense que c'est un véritable enjeu économique qui doit désormais nous obséder. Il faut qu'Euralens soit aussi un forum d'échanges, d'expérimentations, d'ambitions économiques. Pouvons-nous avoir, nous aussi, nos start-up ? Sommes-nous capables dans cet espace d'avoir un capital-risque – c'est l'échec de la France, c'est l'échec de l'Europe – qui soit un capital-risque au moins au niveau de certains États américains, vraisemblablement d'origine publique, c'est-à-dire accepter de perdre de l'argent pour que dix jeunes entreprises naissent, dont une ou deux simplement se développeront et créeront les emplois ?

Nous avons devant nous cette tâche. C'est pourquoi nous allons préparer la nouvelle phase d'Euralens avec vous, si vous le désirez, sur ces thèmes qui sont les thèmes du développement économique qu'il nous semble aujourd'hui absolument nécessaire de pousser à fond.

Voilà ce que nous nous sommes dit au Bureau, de manière plus décousue, de manière moins synthétique, moins ramassée, pendant une heure d'échanges qui avaient le mérite de la sincérité et de la diversité.

Avez-vous des questions ?

Cela a été dit sur un rythme rapide, avec une autorité apparente qui n'appelle pas beaucoup les questions, mais vous êtes une assemblée de femmes et d'hommes libres, réunis dans la maison du projet, nous nous connaissons bien les uns et les autres, n'hésitez pas à prendre la parole et à dire : « c'est bien beau, mais je pense que... »

M. DECOURCELLES.-Je me permets une petite réaction par rapport à ce qu'a affiché le Président. Je comprends sa volonté de défendre l'avenir du territoire. Pour autant, pour ce qui concerne les TGV – puisque je représente ici la SNCF, je me sens obligé d'apporter une précision –, le législateur, depuis maintenant plusieurs dizaines d'années, a décidé que la SNCF devait équilibrer ses comptes et, y compris, reverser une rémunération à l'État. De ce fait, le déficit de 80 M€ sur le TGV Nord nous oblige à prendre un certain nombre de dispositions. Toutefois, le territoire ne sera pas abandonné et Guillaume PEPY, lors d'une visite récente, l'a réaffirmé.

M. LE PRÉSIDENT.- Jean-Paul DECOURCELLES, cheminot parmi les cheminots, grand cheminot devant l'éternité du service public, vient de lâcher le chiffre que je n'aurais jamais osé lâcher, 80 M€ de déficit sur le TGV Nord ! Par conséquent, préparons-nous à construire notre gare TGV et à affronter une véritable bataille non pas avec la SNCF, mais avec les contraintes de la SNCF, avec la mission impossible de la SNCF. C'est clair. Encore une fois, personne n'est responsable. La SNCF doit équilibrer ses comptes, c'est un service public qui doit être rentable. La SNCF a versé un dividende à l'État, cette année, de 250 M€. Un jour ou l'autre, la SNCF va nous expliquer qu'elle ne peut plus desservir le Nord - Pas-de-Calais, parce que le ministre l'a décidé, quel que soit le ministre. Ne rêvons pas à des trains rouges et roses qui commenceraient à perdre l'argent en le jetant par les fenêtres.

Monsieur HAJA, vous préférez rêver ?

M. HAJA.- Je préfère rêver.

M. LE PRÉSIDENT.- Je le partage avec vous, je rêve avec vous.

Pas d'autres questions ?

M. VENDEVILLE.- Il y a une chose qui m'inquiète de plus en plus, vous ne parlez pas des gens qui vont venir en avion. Comment vont-ils pouvoir arriver dans notre secteur de Lens ?

M. LE PRÉSIDENT.-Nous allons donner la parole ensuite aux spécialistes du tourisme, mais c'est une vraie question. Y a-t-il une vraie métropole ou deux métropoles sans véritable desserte aérienne ? Pour avoir visité Lyon récemment, je vous dis non. La question de l'aéroport est une véritable question, que la métropole de Lille doit partager avec nous. Elle

doit nous dire si elle accepte que la desserte aérienne soit à l'heure de nos ambitions dans l'économie touristique.

M. VENDEVILLE.- La troisième partie qui n'est pas négligeable, ce sont les voies navigables.

M. LE PRÉSIDENT.-... qui intéressent Courcelles.

M. VENDEVILLE.- Oui, bien sûr.

M. LE PRÉSIDENT.-Nous sommes entièrement d'accord pour avoir une décentralisation ou une déconcentration des voies navigables dans le Nord - Pas-de-Calais. Voies navigables de France, qui possède les rivières et les canaux, après avoir dit oui, fait marche arrière et est très hésitante pour nous les donner. Dès que nous pourrons, nous les prendrons et nous développerons l'atout voie verte et voie bleue.

Cela vous concerne aussi, ici, au cœur de l'agglomération.

Nous avons maintenant le tourisme. Nous avons deux ambassadrices du tourisme.

Mme SPLINGARD.- Et un ambassadeur.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est plus qu'un ambassadeur, c'est un Conseiller général.

2. Mise en tourisme du Louvre-Lens.

Mme BATTEUX.- Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs,

Merci, Monsieur le Président, d'avoir laissé lors de cette Assemblée générale une place au tourisme. Effectivement, l'arrivée du Louvre-Lens est un formidable signal pour l'image et l'attractivité touristique de la région. En effet, nous pouvons voir en le Louvre-Lens notre futur musée Guggenheim de Bilbao. La construction de ce musée avait pour but de redynamiser ce territoire alors plongé dans un marasme économique dû à la reconversion de l'industrie lourde. Ce fut un défi relevé avec brio à Bilbao. Aujourd'hui, ce musée crée un afflux de touristes très important. On recense un million de visiteurs par an et une contribution de 1,57 Md€ à l'économie du Pays Basque espagnol. Il a généré 45 000 emplois directs ou indirects sur cette décennie.

Notre challenge est bien évidemment d'en faire autant. C'est tout ce que la Région espère du Louvre-Lens et c'est en cela que les institutions publiques s'engagent auprès des partenaires à faire de cet équipement phare un atout du territoire et un enjeu touristique de haut niveau.

Une nouvelle démarche en matière de tourisme est mise en place. Elle vient d'être actée en commission permanente du 6 février, suite à une séance plénière consacrée au tourisme. Il convient, dans cette nouvelle approche, de vous rappeler la démarche pour

aboutir à ce qui nous réunit aujourd'hui. Cette politique est bien le résultat d'une démarche politique, de concertations, de visites, des réunions (plus de 100 personnes mobilisées), d'association étroite avec le CRT – merci à notre Présidente du CRT, Mme SPLINGARD –, les deux CDT dont je remercie les Présidents, et bien évidemment les deux Départements.

Cette politique met en avant la primauté de l'homme dans cette nouvelle approche avec un souci constant d'égalité, de solidarité, d'autonomie, de responsabilité sociale et environnementale des acteurs. Un projet social et solidaire est donc né :

- un travail qui a comme base la sincérité et la chaleur de nos habitants,
- une politique qui s'inscrit dans la lignée de notre Président, la culture terre des musées ; l'économie résidentielle, véritable source de développement ; la résilience, les habitants peuvent être fiers de leur région et de leurs blessures,
- une contractualisation au plan territorial et une démarche voulue et affichée,
- une politique menée par les services de la Région dans le cadre du SRDE et à l'instar des PLDE (Programme local de développement économique), pilotés par notre Président PERCHERON et Pierre de SAINTIGNON, qui confirme que le tourisme est un levier de développement économique et un maillon essentiel à l'aménagement du territoire.

À partir de là, nous voyons apparaître cette notion de développement de l'économie résidentielle que le Comité régional du tourisme a pour mission d'y apporter son savoir. Une politique menée avec les collectivités territoriales, les UDOTSI, la toute jeune FROTSI, les offices du tourisme, les clubs professionnels et les divers acteurs régionaux.

Dans cette démarche de concertation, nous avons essayé de fonder un projet engagé pour un tourisme de sens, dont les mots d'entrée sont les suivants : la primauté de l'homme, l'égalité et le partage, la solidarité et l'économie, un projet qui repose sur l'innovation et le savoir-faire.

Un tourisme de sens est un tourisme qui aborde les politiques touristiques de manière différente. Le Nord - Pas-de-Calais est résolument une région touristique. Cette politique touristique a été construite autour d'axes, de programmes articulés dans le contrat de rayonnement touristique dont le Louvre-Lens est un exemple d'excellence.

Avec l'appui du *slide* que vous allez voir, nous allons pouvoir entrer dans cette nouvelle logique d'approche que la Région souhaite mettre en place.

Quatre thématiques illustrent nos champs d'intervention : le tourisme culturel, le tourisme de mémoire, le tourisme de nature, de bien-être et de loisir, et le tourisme urbain ; tout en prenant en compte, bien évidemment, le tourisme social et solidaire et le tourisme d'affaire qui sont une transversalité par rapport à ces quatre thématiques.

Neuf programmes sectoriels structurent cette nouvelle approche du tourisme. Ces neuf programmes préfigurent et sont la base d'un travail collectif à l'échelle territoriale pertinente pour élaborer ce dixième axe, qui est ce fameux contrat de rayonnement touristique.

Dans cet esprit de construction, le 5 septembre de l'année précédente, à l'initiative de M. Guy DELCOURT, Maire de Lens et premier Vice-président de la Communauté d'agglomération Lens-Liévin, et des élus du territoire, nous sommes venus, Mme SPLINGARD et moi-même, pour échanger collectivement sur la mise en tourisme de ce territoire. Au cours de cette réunion, les élus ont fait part de leur volonté de créer une véritable gouvernance susceptible de coordonner et d'orienter au mieux les actions en cours et à venir. L'animation de cette gouvernance a été confiée au Comité régional du tourisme (Christian BERGER) et au Conseil régional (Didier DECOUPGNY*). Depuis cette date, collectivement, nous n'avons cessé de travailler et de structurer notre démarche collective et participative. Nous avons recensé l'ensemble des actions en cours, respectant le portage des différents partenaires, et nous avons fléchi sept sujets importants pour le territoire :

- un schéma d'accueil et d'information touristique, un hub tourisme, afin de favoriser une gestion touristique collaborative, adaptée à l'accueil d'un grand équipement international ;
- un positionnement touristique, la notion de marketing opérationnel, afin de proposer un concept et un positionnement de destination internationale crédible, différencié et innovant ;
- l'hébergement, la restauration, les animations nocturnes, afin d'accompagner la montée en gamme des professionnels du tourisme dans le développement d'une offre qualitative en phase avec le marché ;
- la notion d'événementiels, de fêtes et manifestations, afin d'inscrire le territoire dans un scénario d'événementiels favorisant l'appropriation et l'attractivité territoriale ;
- l'accessibilité des transports – notre Président l'a évoqué – dans le but d'optimiser les accessibilités au Louvre-Lens, l'information et la mobilité au sein des territoires concernés ;
- la formation et l'emploi, bien évidemment, pour renforcer l'employabilité locale par un soutien au repositionnement des formations et l'accompagnement des initiatives locales ;
- des études, des évaluations, afin d'analyser les retombées socio-économiques et évaluer le plan d'action touristique sur la durée du programme.

Je me permets d'ajouter une autre préoccupation : coordonner et créer des événements amenant les touristes à séjourner dans notre région une fois la visite du Louvre-Lens terminée, et cela est important.

Courant mai, nous aurons un comité de gouvernance qui fera un point global des travaux et sera force de proposition pour initier des projets concrets avec le territoire, projets qui s'articulent les uns avec les autres, car, Monsieur le Président, ce musée et cette mise en tourisme suscitent beaucoup de passion et d'engouement. Nous nous devons donc, dans un premier temps, de donner de la cohésion à toutes ces actions et nous l'avons fait ensemble. Nous avons réussi cette première étape. Je tenais surtout à remercier l'ensemble

des partenaires qui ont apporté sans restriction leur soutien à cette dynamique qui vise à mettre en tourisme ce territoire qui a apporté beaucoup à l'histoire de notre région.

Encore un mot, Monsieur le Président, je vous parlais de challenge et, au vu de ces premiers travaux, je suis optimiste, mais comme à l'accoutumée. Cela m'amène à vous faire une proposition : pourquoi ne pas se donner l'ambition collective, à terme, d'atteindre le niveau d'un pôle de compétitivité tourisme ?

Je vous remercie.

(Applaudissements).

M. LE PRÉSIDENT.-Merci, Madame BATTEUX. Cela a été rapide, clair.

Il y a donc une politique tourisme au Conseil régional, comme partout, mais nous essayons de la rendre la plus opérationnelle possible.

Madame SPLINGARD.

Mme SPLINGARD.- Christine BATTEUX, la Vice-présidente au tourisme, vient de le dire, ce territoire a apporté énormément à notre région et à la France. Avec l'économie touristique, essayons d'imaginer son avenir.

L'économie touristique est, par essence, une économie d'assemblage. Un séjour touristique n'existe qu'à partir du moment où on assemble des produits spécifiques, bien sûr, mais aussi des structures publiques et privées qui participent au développement territorial, ou encore des produits ou des services dont la première fonction n'est pas forcément liée au développement de cette économie, le transport en est un bon exemple. Comprendre ce secteur demande donc un effort particulier pour saisir comment tous ces éléments s'assemblent. Qui plus est, c'est un secteur qui subit l'influence de nombreuses crises, politiques, économiques, sanitaires ou environnementales. Mais le tourisme connaît aussi des mutations internes, en hôtellerie par exemple. Les groupes imposent des produits complets – on dit des produits packagés – à un marché en forte croissance. La concurrence internationale s'accroît sur des produits standardisés ; le choix se fait plus sur la qualité et la différence que sur le prix.

« Et le Louvre-Lens dans tout cela ? » me direz-vous. Alors que la destination n'existe pas encore véritablement, elle doit penser rapidement ses investissements. Un territoire sans hébergement ou avec des capacités insuffisantes ne peut développer son attractivité touristique. Il est et reste durablement un territoire de loisirs et d'excursion. Il faut donc des hôtels et des hébergements.

Bien sûr, nous ne jouons pas au Monopoly et les hôtels ne se posent pas au hasard. De plus, dans le monde réel, il y a une multitude de formes d'hébergement et elles ont toutes leur utilité. Par exemple, une auberge de jeunesse internationale, qui permet aux jeunes européens notamment de voyager et de nous découvrir, est indispensable. Pour ceux qui ont déjà voyagé, pourquoi ne pas leur proposer plus, mieux et différent ?

Une chose est sûre, les hébergements doivent être aussi des expériences de séjour à part entière et participer pleinement au marketing de la destination. Imaginons – autre exemple – un motel minier. Il serait respectueux du patrimoine, moderne et de capacité suffisante à accueillir les groupes. Dans l'archipel vert – puisqu'il y aura un archipel vert –, pourquoi ne pas développer un autre mode d'hébergement qui permettrait aux habitants de compléter sensiblement leur revenu : des chambres d'hôtes, non pas dans les maisons elles-mêmes, mais dans les jardins, de petites structures créées par des architectes, des structures modernes, démontables, composées de matériaux recyclables ou recyclés, pour ceux qui cherchent à être proches des habitants et du territoire, fabriquées et montées par des entreprises d'insertion ? Voilà une vision contemporaine et durable du tourisme.

Certains doivent se dire « qu'est-ce qu'elle raconte ? » Ce n'est pas une fiction, puisqu'un opérateur est venu présenter ce projet au CRT dernièrement et nous allons organiser une réunion de présentation aux acteurs concernés.

Je crois que, chacun avec nos moyens, nous pouvons aider à accueillir des investisseurs sur le territoire du Louvre-Lens. Les équipes du CRT sont au quotidien en contact avec des tours opérateurs étrangers qui veulent héberger leurs clients dans le territoire d'accueil du Louvre, c'est-à-dire à Lens ou près de Lens et pas forcément ailleurs.

Bien sûr, rien n'est facile. Il faut se battre, car l'économie touristique est, par essence, mondialisée. Nos concurrents ne sont pas toujours nos voisins les plus proches. Je crois que ceux qui ont fait le choix de mettre en valeur cette destination naissante peuvent être remerciés.

Par ailleurs, j'entends trop souvent dire que les emplois touristiques ne sont pas délocalisables. Il m'arrive même de le dire. C'est une vue de l'esprit, car, si une destination n'attire pas de touristes, elle n'ouvre pas d'hôtels, pas de restaurants et met un frein au développement des commerces et des services.

Dans cette économie touristique mondialisée, le Nord - Pas-de-Calais, avec le Louvre-Lens, avec Versailles à Arras pour dix ans, avec Nausicaa, joue aussi l'avenir de ses territoires, en invitant les touristes à venir à la rencontre de ses paysages, bien entendu, de ses équipements, bien évidemment, mais aussi et surtout de ses habitants et de leur culture.

Puisque le CRT a, entre autres, une mission d'observation du tourisme en région, je voudrais vous donner quelques chiffres pour vous permettre d'appréhender le profil économique du secteur :

- Les dépenses globales des touristes s'élèvent à environ 2,8 Md€ par an dans la région. Ces dépenses nous placent au 14^e rang des régions françaises pour les dépenses des touristes français et au 8^e rang pour celles des touristes étrangers.
- En 2010, 5,4 millions de nuitées hôtelières ont été consommées, ce qui place le Nord - Pas-de-Calais au 11^e rang des régions françaises.

- Le taux d'occupation moyen annuel sur la même période était de 57,6 %, nous plaçant au 3^e rang en France, après l'Île-de-France et la Corse, ce qui est, je crois, tout à fait remarquable.
- Enfin, selon les derniers chiffres consolidés des déclarations annuelles des données sociales, 37 000 salariés travaillent dans le secteur, ce qui nous place au 9^e rang français. En quatre ans, le nombre d'emplois du secteur a progressé de 14 %.

Notre travail consiste aussi à attirer des clientèles. Notre situation géographique au cœur de l'Europe, à proximité des grandes capitales européennes, fait du Nord - Pas-de-Calais une région touristique incontournable, notamment pour les clientèles nord-européennes. Vous le savez, les principaux points d'attraction se rassemblent autour de la zone littorale, la métropole lilloise, l'Artois et le bassin minier, et bien sûr le Louvre-Lens. Une chose est sûre, le tourisme participe activement au renouveau économique de la région, il crée des recettes et des emplois, il contribue aussi très efficacement à son changement d'image. Grâce aux actions du CRT, de la Région, des ADRT du Nord et du Pas-de-Calais – que l'on appelait avant les CDT, je salue Bertrand PETIT, le Président du CDT du Pas-de-Calais –, et de leurs partenaires, peu à peu, la région acquiert une image auprès de pays européens, mais aussi sur des marchés plus lointains.

Notre communication au service de l'attractivité de la région ne peut être efficace que si nous expliquons qui nous sommes et ce que nous avons à offrir aux différents marchés :

- Des événements culturels et festifs – je pense à Lille 2004, au carnaval de Dunkerque, aux rencontres internationales de cerf-volant de Berck, à Paris-Roubaix ou au piano folies du Touquet, et j'en passe – participent au renouveau de notre attrait touristique.
- L'implantation du Louvre à Lens, dans une région qui compte déjà 46 musées classés « musée de France », le développement des chemins de mémoire, par exemple, sont aujourd'hui des atouts majeurs qui nous permettent de dialoguer avec le monde. Nous rentrons de l'ITB de Berlin, le plus grand salon du tourisme mondial.
- Avant l'été, les chaînes de France Télévision diffuseront un spot sur les chemins de mémoire en Nord - Pas-de-Calais, spot élaboré par le CRT et qui sera visible aussi sur Internet.
- Dans le même temps, grâce au partenariat entre le CRT, la CALL et la CCA, nous sortirons un guide cyclo-touristique sur les hauts lieux de la grande guerre en Artois, en version anglaise et française.
- En 2013, en prélude aux commémorations du centenaire, nous organiserons, chez nous, conjointement avec le Ministère de la défense et le secrétariat d'État au tourisme, les deuxièmes rencontres nationales du tourisme de mémoire. Bien évidemment, un coup de projecteur sera donné sur les collines de l'Artois à cette occasion.

- Je ne vous parlerai pas aujourd'hui des commémorations de 2014.

Ce que je viens de dire pour la mémoire vaut pour la culture en général. Nous sommes « la » destination culturelle en France. Nous le prouvons en lançant, en novembre, un guide du Routard intitulé « le Nord - Pas-de-Calais, la région des musées ». Quand on connaît le succès du Routard et que l'on voit que son créateur a la même vision que nous du tourisme dans le Nord - Pas-de-Calais, nous pensons que nous sommes sur la bonne voie.

Dans l'immédiat, le Comité régional de tourisme développe un site Internet autour du Louvre-Lens. Il sera opérationnel pour le début de l'été. Ce sera un site résolument moderne qui fera une grande place à l'image. Ce site répond, il faut le dire, à une demande du groupe Louvre-Lens tourisme, le CRT le fabrique en partenariat avec le Louvre et la Mission Louvre-Lens Tourisme. Vous avez là une démonstration de la capacité des opérateurs touristiques à travailler ensemble.

Ensemble, nous créerons chaque jour un peu plus d'intelligence collective – nous l'espérons. Nous voulons tous que le tourisme que nous développons se fasse dans le respect des habitants, de leurs valeurs, de leur environnement. Ce que nous souhaitons, c'est que les habitants soient des hôtes qui accueillent et conseillent les visiteurs, soient des ambassadeurs capables de convaincre de l'intérêt de la destination.

Christine BATTEUX nous a présenté sa vision d'un tourisme de sens. Imaginons que ce soit le tourisme de Lens.

(Applaudissements).

M. LE PRÉSIDENT.-Très bien.

M. PETIT vient de Saint-Omer, c'est l'homme du marais de Saint-Omer.

M. PETIT.- Et bientôt de la maison du marais.

Bonjour à tous. Je salue à mon tour, bien respectueusement, mes deux collègues, Christine BATTEUX et Régine SPLINGARD.

Merci, Monsieur le Président, de me donner l'occasion, lors de cette Assemblée générale, de vous donner un point d'étape très précis sur l'activité de la Mission Louvre-Lens Tourisme.

En créant cette Mission, Dominique DUPILET, Président du Département, et Pas-de-Calais Tourisme ont souhaité assurer les fondamentaux en proposant d'accompagner le développement touristique du territoire. Cette proposition, il faut le reconnaître, a reçu l'approbation à la fois de l'État, qui a apporté une importante contribution financière au projet, de l'intercommunalité et de la municipalité lensoise qui a aussitôt mis à disposition des bureaux situés au-dessus du Colisée.

Ce n'est pas un hasard si ce projet suscite aujourd'hui un très fort intérêt. Cet environnement typé, emprunt d'une histoire très forte de destruction, reconstruction, et façonné par les chercheurs de diamants noirs, a la capacité, s'il le souhaite, de devenir une

destination touristique internationale, atypique et extraordinaire. La célébration de la candidature UNESCO dans les prochaines semaines lancera le début de cette magnifique aventure humaine et une nouvelle ère économique et culturelle.

Depuis maintenant 15 mois, la Mission Louvre-Lens Tourisme, animée par Norbert CROZIER, dont je salue l'excellent travail de l'équipe, s'emploie à la mise en place d'un développement touristique harmonieux, créatif et durable pour ce territoire, grâce à l'énergie positive d'une partie de la population locale influente, aux partenaires et au regard avisé d'experts venus d'ailleurs.

C'est d'ailleurs un cabinet d'Aix-en-Provence, l'agence Nicaya, qui a été choisie pour effectuer la première phase de nos recherches, un travail en profondeur sur l'étude d'identités et de valeurs qui s'est appuyé, entre autres, sur des entretiens avec la population. Les trésors d'informations recueillies permettent d'identifier le sens, les valeurs du territoire et par conséquent d'imaginer une suite favorable et durable à son histoire et à celle de ses habitants. Le rendu de cette étude sera présenté aux techniciens lors d'une séance qui se tiendra le 2 avril au stade couvert régional de Liévin à 14 heures 30.

Par moins de huit experts se sont déplacés pour porter leur regard extérieur et objectif sur l'opportunité de créer une nouvelle destination touristique et culturelle autour du Louvre-Lens. Parmi eux, M. Mike ROBINSON et M. Will MUNSTER, tous deux professeurs spécialisés dans la mise en tourisme d'anciens sites industriels et miniers et membres de réseaux internationaux dans le domaine du tourisme culturel, l'un à l'université de Leeds en Grande-Bretagne, Directeur du réseau ATLAS pour le tourisme culturel ; l'autre à l'université de Maastricht, Directeur du centre d'expertise pour le tourisme culturel.

Mike ROBINSON nous dit qu'il est fondamental d'envisager des partenariats internationaux pour renforcer, harmoniser et faire évoluer le concept de tourisme industriel, qu'il est indispensable d'impliquer au maximum la population et d'accompagner les initiatives locales. Il souligne le besoin d'ancrer l'action à la fois dans le présent, mais aussi dans une perspective d'avenir, comme d'inscrire la destination dans une forte dimension de modernité.

Will MUNSTER préconise, quant à lui, de faciliter la médiation et la compréhension des marques visibles du territoire : les terrils et le chevalement pour la mine, l'érosion du sol et les vestiges archéologiques de la grande guerre, le Louvre et son bâtiment contemporain. Il nous invite à réfléchir à une offre créative et innovante, en développant de nouvelles attractions touristiques à visées économiques. Il appuie, par ailleurs, une tendance touristique générale que Pas-de-Calais Tourisme développe depuis plusieurs années, et – je le cite – « les voyageurs recherchent une offre vraie et authentique. Ils ne souhaitent plus seulement être des touristes mais veulent expérimenter toutes les facettes de leur voyage, faire partie intégrante de la population, s'immerger dans la culture locale en vivant une expérience authentique comme s'ils appartenaient à la destination le temps de leur séjour, et non plus uniquement avec le détachement d'une réalité observée de l'extérieur ».

Ce sont là des informations encourageantes, s'il en fallait.

Le Département, au travers de la Mission Louvre-Lens Tourisme, a engagé l'agence Li EDELKOORT Trend Union pour travailler sur le concept de destination. Mme Li EDELKOORT est reconnue par *Time magazine* comme une des 20 personnes les plus influentes au monde en matière de tendance. Un premier rendu de son travail remarquable sera partagé avec les techniciens dès le 2 avril prochain.

La population du territoire de Lens-Liévin est aujourd'hui consciente de l'opportunité que représente l'arrivée du Louvre à Lens. L'accompagnement des initiatives socio-économiques dans le champ de l'économie touristique et culturelle fait actuellement l'objet d'un recrutement d'une personne à temps complet à la Mission Louvre-Lens Tourisme. Une cellule d'accompagnement des porteurs de projets en hébergement a été mise en place par le Département. Elle inclut Pas-de-Calais Tourisme, la Mission Louvre-Lens, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et l'Office de tourisme. À ce jour, elle a effectué pas moins de 20 visites sur le territoire. Parallèlement à cela, nous recevons les porteurs de projet en hôtellerie et nous travaillons à la faisabilité d'un concept d'hébergement en habitat minier avec le bailleur social la Soginorpa, les villes de Lens et de Liévin. Ce travail sur l'hébergement s'inscrit dans un plan qualité global, en cohérence avec l'action de la Chambre de commerce et d'industrie et de l'État.

La question de l'appropriation de la population doit être traitée en tant que telle. Un des outils pour répondre à cette préoccupation réside dans la mise en œuvre d'un scénario d'événementiels populaires, festifs, qui fait la part belle au participatif. Sur cet aspect, nous avons la chance d'être accompagnés par Daniel Charpentier, membre de notre cercle de créativité. Là aussi, pour réussir, nous prenons conseil auprès d'un des meilleurs concepteurs producteurs d'événements au monde.

Une première présence au salon professionnel World Travel Market à Londres en novembre 2011 et une deuxième à l'ITB Berlin au début de ce mois où nous avons présenté pour la première fois cette plaquette d'information sur la nouvelle destination du Louvre-Lens, en partenariat avec le Comité régional du tourisme et les offices du tourisme du grand territoire Louvre-Lens, laissent penser que l'arrivée du Louvre-Lens représente un vrai tournant pour le tourisme en région Nord - Pas-de-Calais. Le Département du Pas-de-Calais accompagne financièrement l'édition du guide du Routard et du guide Hachette à l'échelle du futur pôle métropolitain. Nous sommes en effet convaincus que, dans un premier temps, le guidage à travers cette belle destination est d'une nécessité absolue.

Les actions concrètes que je viens de vous décrire se réalisent dans un total esprit de partenariat, comme le précisait d'ailleurs Régine SPLINGARD, avec l'ensemble des acteurs du territoire, en commençant par l'habitant. Cette proximité caractérise le travail quotidien de Pas-de-Calais Tourisme et de la Mission Louvre-Lens dans tous leurs domaines d'activité et s'inscrit pleinement dans les contrats territoriaux de développement durable signés entre le Département et les intercommunalités.

À ce jour, les acteurs du tourisme, à travers la Mission Louvre-Lens Tourisme et les sept groupes de travail, ont des propositions concrètes pour répondre aux enjeux liés à la création d'une nouvelle destination ; des préconisations portant à la fois sur les aspects organisationnels, conceptuels, marketing et les infrastructures. Nous le savons, nous nous inscrivons sur un programme de développement d'une durée de 10-15 ans. Néanmoins, les acteurs du tourisme ont formalisé des priorités, des fondamentaux pour être prêts dès l'ouverture du Louvre-Lens. À nous, ensemble, de les étudier et de les mener à bien.

Pour terminer ma présentation de cette démarche qui se veut pragmatique et partagée, j'ai le plaisir de vous annoncer en avant-première l'organisation d'une grande conférence, sur le concept de destination et ses applications, qui se tiendra au début de l'été sous la présidence de Dominique DUPILET. Mme Li EDELKOORT en personne animera cet événement que nous pourrions considérer comme le temps numéro un de la communication de cette belle et future grande destination.

Je vous remercie de votre attention.

(Applaudissements).

M. LE PRÉSIDENT.-Nous avons eu trois exposés structurés, remarquables. Nous sommes dans l'évidence. Nous allons passer à la confrontation avec quelques chiffres. 37 000 emplois dans le tourisme Nord - Pas-de-Calais ; pour l'automobile, c'est 50 000 avec les sous-traitants ; pour l'agriculture, c'est 30 000 avec en quelque sorte un secteur qui dégage 11 Md€ d'excédent pour le commerce extérieur.

Un grand débat dans l'expansion et les industries de demain : la France peut-elle être encore une puissance industrielle ? Les réponses, une fois sur deux, disent qu'il est une industrie pour laquelle la France est exceptionnellement bien préparée, c'est l'industrie touristique. Un seul élément concret recoupe, pour l'instant, à côté de cette mise en perspective intellectuelle et thématique du tourisme, c'est le guide du Routard, qui recoupe un peu le Louvre-Lens, la région des musées, le tourisme industriel.

Une première confrontation : quelles sont les communes, quelles sont les institutions – le monde consulaire va s'exprimer après – en position aujourd'hui, à huit mois de l'ouverture du plus grand musée du monde, de dire : « chez moi, il y a déjà le projet, les fondations, les initiatives qui vont permettre d'héberger, d'accueillir, de retenir et, en quelque sorte, de récolter la manne du tourisme économique et de l'économie résidentielle » ? Où y a-t-il un hôtel qui a un projet au sein d'Euralens ? Il faut aussi que nous sortions de l'incantation. Je pense que nous avons les idées claires. Y a-t-il une commune ici qui a été démarchée, qui se prépare à accueillir un hôtel ? Y a-t-il des gîtes miniers qui, comme les gîtes ruraux, vont vers un tourisme original qui ferait que les corons abriteraient, aux normes, le touriste et les touristes qui désirent passer 48 heures ? Y a-t-il des projets précis pour les camping-cars, pour le camping ? On a parlé d'une auberge internationale de jeunesse, c'est magnifique. Le Louvre peut être un des endroits, la région des musées peut être une des opportunités pour que la jeunesse européenne, sac au dos, vienne vers nous.

Avez-vous des projets, est-il aujourd'hui des possibilités d'auberge de jeunesse, de renaissance des auberges de jeunesse au sens large, qui ne seraient plus uniquement, comme elles l'ont été, affaires de compagnonnages et de civilisations particulières, mais pour tous les jeunes qui le souhaitent ?

C'est aussi cela que nous avons à mettre en œuvre. Ce n'est pas simple, parce que ce n'est pas notre histoire, ce n'est pas notre tradition, ce n'est pas notre climat, c'est autre chose, c'est vraiment volontariste.

À Bilbao, ils ont réussi, ils ont 1 300 000 personnes qui atterrissent à Bilbao ; Guggenheim, c'est 1 000 000 de personnes et l'économie touristique fonctionne. Dans le tourisme industriel de La Ruhr, ils sont persuadés de détenir une clé fondamentale de la mobilité, de la curiosité des populations d'Europe du Nord. Ils sont très optimistes sur le développement. Ils parlent d'un potentiel de visites impressionnant dans La Ruhr.

Vous avez la parole. Je pense que les trois exposés vous ont donné le champ. Je peux vous dire par exemple que l'ambassadeur d'Australie, qui vient d'être renouvelé, mais qui est aussi sympathique que son prédécesseur, pense que les Australiens sont plus que jamais à l'écoute de leur nation et de la fondation de leur nation sur les collines d'Artois et dans les combats d'Artois. Au Canada, même chose. 65 pays, y compris les Indiens, les Népalais, ont envoyé des jeunes hommes se faire tuer en Artois. Encore une fois, on me disait « les bus s'arrêtent sur les lieux de mémoire, le long des cimetières si bien entretenus du Commonwealth », mais y a-t-il une volonté de les arrêter, de les accueillir ? Est-ce que, institutionnellement, c'est un tourisme que nous exploitons au sens noble du terme ? La réponse probable est non. Le danger pour le Louvre est le même : je passe deux heures au Louvre et je m'en vais, parce que je considère que le bassin minier n'est pas une terre où on peut bronzer.

La parole et à la salle.

Monsieur BAUDE, nous vous écoutons, avec tout le respect qui n'apparaissait pas quand je vous ai salué à l'entrée.

M. BAUDE.- « Poète », c'est respectueux.

Je ferai une remarque, une proposition et surtout une demande de mode d'emploi.

Vous finissez sur tous les gens qui sont venus mourir sur l'Artois. Puisque vous m'avez appelé « le poète » en rentrant, je rappelle Barbara, Jacques Prévert : « quelle connerie la guerre ». Dans l'exposé, ou c'est un raccourci, auquel cas cela me va, mais que l'on consacre autant de moyens sur la commémoration de l'anniversaire de 2014, cela doit interroger. Cela ne peut pas être qu'un événement qui ne soit qu'une commémoration. Cela doit être un événement qui pose question. Le territoire de Jean-Jaurès, etc., nous pourrions aller plus loin là-dessus. Il y a là une valeur éthique, une valeur morale. Nous ne sommes plus dans un siècle où il suffit de venir commémorer les gens qui ont donné leur vie pour une cause qui leur a échappé, il faut que nous soyons aussi un territoire qui accepte, à travers cet événement, de poser les vraies questions.

J'en viens à ma question, puisque la question est posée sur nos capacités d'hébergement. L'humble maire d'une petite ville de 12 000 habitants que je suis vous dit que nous ne savons plus quelle ficelle tirer. Vous parliez de gîtes miniers. Nous avons, sur le territoire de Méricourt, la possibilité d'avoir un gîte cheminot, un ancien centre de formation cheminot, qui, malheureusement, va fermer. Nous pourrions en débattre, mais des décisions sont prises. Nous travaillons là-dessus avec l'agglomération et la SNCF, car cela ne peut pas être à l'échelle de la ville. Ce qui nous manque aujourd'hui, c'est une autorité supérieure qui soit capable de dire que, sur un territoire qui dépasse peut-être l'Agglomération – il faut interroger Jean-Pierre KUCHEIDA –, peut-être à l'échelle de la Région, et la SNCF, il y a là au centre de notre territoire, à quelques mètres du Louvre, la capacité d'accueillir deux ou trois bus, de faire un centre d'auberge de jeunesse à notre disposition. Nous sommes face à des institutions avec qui la discussion à l'échelle d'un maire n'est pas possible. Les lieux existent, mais il faut une autorité au-dessus du local.

M. LE PRÉSIDENT.- Sur la guerre, je vous rassure, le mémorial, qui va être superbe à Notre-Dame-de-Lorette, est un mémorial qui réconcilie de manière posthume, mais de manière profondément fraternelle, les 600 000 morts d'Artois quelle que soit leur nationalité. Cela rejoint les vers de Prévert que vous avez cités tout à l'heure en introduction. À cette question-là, nous répondons par un mémorial unique au monde, qui dit que, dans ce lieu de l'absurdité mondiale de la guerre, c'est quand même la paix et la paix européenne qui s'installe. C'est ce que nous voulons.

Monsieur KUCHEIDA, sur les gîtes miniers, éventuellement Monsieur DECOURCELLES sur les gîtes cheminots, voulez-vous dire un mot ?

La Soginorpa peut tout faire. Elle peut réserver des logements. On a parlé de motels miniers, de gîtes miniers. Cela peut être original. Le touriste arrive, il rentre dans cette forme d'habitat historique qui a été l'habitat de tous les clichés, souvent injustes, il y trouve la modernité minimum et il a le sentiment de participer pleinement, avec le guide du Routard, à une aventure de tourisme industriel, de tourisme de la mémoire, de découverte du Louvre et de la région des musées à la hauteur de ces attentes.

M. KUCHEIDA.- Je reviens une seconde sur Lorette pour rappeler à M. BAUDE que nous sommes en train de travailler sur la partie basse de Lorette, avec Jean-Marie ALEXANDRE et avec quelques autres, avec Yves LE MANER en particulier, pour y constituer un centre d'interprétation de la première guerre mondiale et de tous les conflits qui ont pu avoir lieu dans notre région et, pourquoi pas, au-delà de notre région. Ce centre d'interprétation vous donne raison et permettra à chacun de se poser les questions nécessaires, les questions indispensables à notre avenir.

Pour ce qui est des gîtes miniers, nous sommes toujours à la disposition. Cependant, le risque ne peut pas être pris uniquement par Soginorpa, il faut qu'il y ait une relation qui permette à la commune, à l'agglomération et à la société Soginorpa, de travailler ensemble. Sur ce point, nous sommes parfaitement ouverts. Je ne peux pas dire quoi que ce soit sur

l'immeuble des cheminots, c'est un autre sujet ; mais si la SNCF est d'accord sur ce plan, nous pouvons, au niveau de la Communauté d'agglomération, jouer le relais également.

M. LE PRÉSIDENT.- Le miracle de la Soginorpa, c'est 100 000 € par rénovation pour un seul logement, c'est unique en Europe et c'est unique en France. Quand la Soginorpa fait son métier, elle a le moyen de le faire pour les activités touristiques. Il suffit que la Soginorpa décide, en accord avec vous et avec nous, de consacrer un peu de son logement à cette notion de gîtes miniers qui, autour du Louvre, par cercles concentriques, accueillera les touristes et les visiteurs dans des conditions originales, mais aussi sociales remarquables, et c'est fait. Cela dépend de nous, nous n'avons qu'à le décider. On en parle depuis trois ou quatre ans, on le fait ! Vous avez le pouvoir, ce sont les élus qui dirigent la Soginorpa. Si nous le décidons ici, nous le faisons. Nous ne demandons que cela. Cela ne coûte rien, puisque nous faisons déjà cela. À l'heure actuelle, la vacance est de 2000 logements environ, 2 000 logements sont vacants en attendant d'être rénovés. Rien ne nous empêche de mettre l'argent de la rénovation, qui est vraiment de l'argent social, dans cet aspect tourisme accueil, ceci en liaison avec les maires, en liaison avec vous et avec les cités. C'est aussi cela, les cités du Louvre.

Qu'en pensent les maires ?

Que dit le Maire de Harnes de cette perspective ?

M. DUQUESNOY.- Très belle perspective, mais j'ai 250 demandes de logement.

M. LE PRÉSIDENT.- Oui, mais c'est du logement économique.

M. DUQUESNOY.- C'est du logement économique, effectivement. C'est une très belle perspective, mais nous avons d'autres problématiques aussi.

M. LE PRÉSIDENT.- Qu'en pense le Maire de Loison, au bord du canal ?

M. KRUSZKA.- Vous me donnez l'occasion, Monsieur le Président, d'évoquer en quelques mots ce projet atypique de transit de plaisanciers de toute nationalité. Cela me paraît aller dans le même sens et dans la même dynamique, certes économique, mais touristique.

M. LE PRÉSIDENT.- Les camping-cars ?

M. DELAHAYE.- Je suis Maire de Richebourg, à 20 kilomètres de Lens. Nous avons la reconnaissance par Artois-Com d'être un village où les chambres d'hôtes sont déjà largement développées. Nous avons environ 40 chambres d'hôtes.

M. LE PRÉSIDENT.- Vous le saviez ?

M. DELAHAYE.- Richebourg est une commune de 2 500 habitants. Nous avons quelques gîtes également.

Vous parlez de la mémoire et des devoirs de mémoire, nous avons le seul cimetière portugais en dehors du Portugal, le cimetière indien également. Nous sommes sur le front

d'Ypres. Nous allons commémorer, le 14 avril, avec l'ambassadeur du Portugal et peut-être le ministre.

Richebourg entendait s'inscrire dans les retombées du Louvre-Lens très rapidement. Nous avons également adhéré à l'association Louvre-Lens. En effet, nous voulons mettre en avant ce territoire de mémoire, mais aussi ce territoire de culture au sens propre du terme, c'est-à-dire la production locale qui va de la fraise, à l'oignon, à l'endive et autres.

Je crois qu'il est temps, pour ces petites communes rurales, de montrer que les retombées ne vont pas être intra-muros, elles vont être beaucoup plus larges. Nous avons été soutenus par le Conseil général et Artois-Com.

Aujourd'hui, pour vous donner une petite idée, notre aire de camping-cars, qui peut héberger six camping-cars, a été ouverte mi-février. Nous l'avons inaugurée samedi dernier en présence d'Alain WACHEUX et de Jean-Pierre KUCHEIDA. Vous étiez retenu.

M. LE PRÉSIDENT.- Je regrette.

M. DELAHAYE.- Nous étions à 25 la semaine dernière et, à ce jour, 63 camping-cars ont participé. Nous restons ouverts pour vous accueillir, vous montrer comment nous développons les choses.

Il y a également de l'artisanat. Vous avez prochainement les journées européennes des métiers d'art.

Je pense que tout cela peut contribuer au développement du territoire.

M. KUCHEIDA.- J'ajoute un mot pour compléter ce que le Maire de Richebourg vient de dire. Pendant l'inauguration, il a dit une chose extrêmement intéressante. Le premier camping-car qui est venu à Richebourg au mois de février est un camping-car allemand. Il s'est installé là, et ces touristes sont allés tout bêtement sur le marché de Richebourg. Le Maire leur a demandé combien ils avaient dépensé, ils ont dépensé 73 €. Si demain le million de visiteurs qui vient au Louvre dépense simplement dans le passage 73 € chacun, vous faites le calcul sur les retombées de l'économie résidentielle dans notre région.

M. LE PRÉSIDENT.- Monsieur le Maire de Grenay ?

M. CHAMPIRE.- Nous avons reçu le responsable de la CALL qui est en train d'organiser la situation. Seules deux communes sur la CALL, pour l'instant, l'ont contacté, Grenay en fait partie. Un responsable du service technique de Grenay est allé voir l'aire de Richebourg et, en plein cœur de villes, nous avons trouvé un lieu pour pouvoir accueillir une petite aire pour les camping-cars.

J'ai une question : comme la CALL a des projets d'aide au financement des communes, faut-il attendre que ces aides soient mises en place ou faut-il partir tout de suite ? Nous votons le budget la semaine prochaine, nous avons mis les sommes nécessaires pour la réalisation de cette aire de camping-cars. Vu les finances de nos villes, il serait

dommage que nous apprenions ensuite que la CALL apporte une aide et que nous passions à côté parce que nous serions partis trop tôt. Il faudra que nous réglions ce souci.

Sur le devoir de mémoire, j'entends bien, Monsieur le Président, ce que vous dites et cela me rassure. Toutefois, j'ai lu aussi dans la presse que certains voulaient classer au patrimoine mondial de l'humanité les cimetières militaires et cela m'inquiète beaucoup. C'est le symbole de l'inhumanité et cela a peu à voir avec le patrimoine mondial de l'humanité. Par rapport au patrimoine mondial de l'humanité, c'est toute la problématique du classement et j'aimerais bien qu'on l'intègre davantage. J'ai bien entendu le Département en parler un peu, mais il semble que, dans les autres discours il n'y ait pas eu beaucoup de références à ce classement qui va changer singulièrement le rapport au territoire et à la vision du territoire.

Dernière chose, dans le tourisme, il y a le tourisme exogène, mais il y a aussi le tourisme endogène à prendre en compte. Or, on n'en parle pas suffisamment et j'aimerais qu'on l'évoque. Cela ne servirait à rien d'avoir un musée où nos populations restent aux portes. Vous parlez de néocolonialisme, il ne faudrait pas que ce soit de nouveau une occasion de néocolonialisme où la population soit à côté et pas dans le musée.

M. LE PRÉSIDENT.-Rassurez-vous, nous pensons fondamentalement au tourisme des nôtres et de toute la région. Cela a été le grand combat de la gratuité, que j'ai mené personnellement et avec d'autres. Je pense en effet que, pendant plusieurs années et peut-être de très longues années, la gratuité permettra à notre région, à notre arrondissement et à notre ville d'accéder, quand elles le souhaiteront, librement, au Louvre.

Mme SPLINGARD.- Je voulais dire un mot sur les camping-cars. Vous parliez de la nécessité de créer des places dans les campings, c'est une vraie nécessité, avec cette particularité que 75 % des emplacements sont loués à l'année. Nous avons besoin de places de passage pour les camping-cars.

M. PETIT.- Je voudrais dire un petit mot très bref pour rassurer M. le Maire sur le tourisme à destination du Louvre-Lens pour nos habitants.

M. LE PRÉSIDENT.-Vous ne le rassurerez jamais tout à fait.

M. PETIT.- C'était un peu le sens de mon intervention tout à l'heure. Tout le travail qui a été lancé par la Mission Louvre-Lens et à travers l'intervention de l'agence Nicaya était justement d'avoir cette approche vis-à-vis des habitants du territoire pour leur expliquer l'arrivée du Louvre-Lens, pour mettre avec eux sur plan les conditions de l'accessibilité au musée. C'est donc justement cette approche que nous avons voulu mettre en place et travailler pour que les habitants soient les premiers concernés et puissent être les meilleurs ambassadeurs de cet équipement. Il faut vraiment vous rassurer à ce niveau-là.

M. LE PRÉSIDENT.- Quant à l'UNESCO, je vous rappelle que c'est une très belle histoire qui domine Euralens, une histoire qui est portée par un consensus et qui va aboutir dans quelques semaines. C'est le cadre dans lequel l'arrivée du Louvre, Euralens, l'essor

économique s'inscrivent naturellement. C'est un changement qualitatif considérable à l'échelle de la planète et à l'échelle des mentalités locales.

M. VENDEVILLE.- Monsieur le Président, je suis capable d'accueillir 300 places pour les camping-cars à la sortie de l'autoroute A21, mais, en contrepartie, j'attends la volonté de mon Président d'agglomération au niveau de l'assainissement. Tout est prêt, la clôture est là, l'électricité est là, mais il y a quelque chose qui ne fonctionne pas, c'est mon Président.

Une deuxième chose, je vous ai parlé tout à l'heure des aérodromes. Une chose pourrait être faite. La base de Cambrai va être démantelée. N'y a-t-il pas possibilité de faire quelque chose ?

M. LE PRÉSIDENT.- Nous pouvons.

M. VENDEVILLE.- Vous demandez au Président qu'il vous le donne à titre gratuit.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous avons déjà des problèmes avec Euralens. Si vous me chargez de régler Cambrai, je ne m'en sortirai pas. Autour de Cambrai, il y a des tas de petits « Vendeville » qui ont leur idée sur la base.

M. DUQUESNOY.- Je voudrais revenir sur l'hôtellerie. Dans nos communes – je ne parle pas uniquement de celle de Harnes, mais d'Annav, de Loison –, nous avons pris conscience depuis bien longtemps que nous étions extrêmement bien placés pour avoir l'ouverture d'hôtels. Depuis deux ans que nous prenons contact avec différents hôteliers, différents investisseurs, qu'attendent-ils ? Ils pensent que, effectivement, nous avons raison, nous sommes très bien placés. Ils attendent l'ouverture. Il va encore falloir un an, un an et demi avant que quelque chose ne se construise. Je pense qu'ils sont extrêmement frileux. Ils ont pris conscience que cela allait fonctionner, mais cela fait deux ans que nous y travaillons.

M. LE PRÉSIDENT.- Un article récemment montrait que Metz est en train de devenir une capitale culturelle, mais un an et demi après l'ouverture de Pompidou.

M. BOUCHEZ.- On parle des camping-cars. À l'arrière, il y a toujours des vélos. Voilà pourquoi, dès la création du projet Natura-Sport à Feuquières, il a été envisagé qu'il y ait une aire d'accueil des camping-cars et, au-delà, d'accueil touristique varié, terrains de camping, bungalow.

Une perspective vient d'être dégagée par Soginorpa. Il se trouve que le parc Natura Sport est entouré de cités minières. Je serai évidemment parmi ceux qui prendront contact avec Soginorpa pour voir la possibilité.

De notre côté, nous avons acquis un immeuble, à proximité du parc, sur lequel un architecte travaille pour l'aménager en gîte. Le nombre de personnes qu'il pourra accueillir a été fixé en concertation avec le Comité départemental du tourisme du Pas-de-Calais qui est venu nous voir. Nous sommes tout à fait partants dans ce domaine et nous nous sommes engagés financièrement, comme vous aimez l'entendre.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est un bel événement, Monsieur BOUCHEZ.

M. BOUCHEZ.- Ce n'est pas un événement, c'est une habitude.

M. LE PRÉSIDENT.- Monsieur le Maire de Courrières.

M. PILCH.- Je voudrais évoquer le tourisme fluvial, avec la valorisation qui est indispensable de la trame bleue, notamment la valorisation de la Souchez et des berges de la Souchez. Je m'inscris dans un projet commun avec mes collègues de Harnes, de Loison, de Fouquières et de Courcelles. Nous avons un tourisme fluvial qui est possible, avec des sites magnifiques. Nous pourrions penser à valoriser cette trame bleue en permettant aux gens de s'arrêter, de déjeuner, éventuellement de dormir. Il y a un capital énorme de tourisme.

M. LE PRÉSIDENT.-Nous sommes d'accord. C'est une politique de droit commun de la région, c'est une intention du Département, c'est souvent une ambition des agglomérations. Il n'y a pas de véritable problème de financement sur la trame verte et bleue, si ce n'est parfois VNF, la propriété et la faisabilité juridique de l'opération.

M. VENDEVILLE.-Celui qui a repris le restaurant à Courcelles est en train de faire monter un bateau de plus de 150 places. Il est en contact avec Euralens.

M. LE PRÉSIDENT.- Très bien.

Monsieur DECOURCELLES, pouvez-vous répondre à Bernard BAUDE sur la maison des cheminots ?

M. DECOURCELLES.-Concernant l'outil de formation qui est à Méricourt, ce serait une occasion de sauver l'avenir de ce bâtiment, il ne servira plus à la formation, mais les règles d'urbanisme nous interdiraient de faire autre chose à cet endroit-là. Il s'agit de rénover un bâtiment qui était prévu, il y a encore quelques mois, pour héberger des dizaines de cheminots en formation. C'est un équipement qui, sous réserve d'être rénové, pourrait accueillir le projet d'une auberge de la jeunesse.

Pour ce qui est des gîtes cheminots, le groupe ICF est propriétaire d'une cité cheminote importante. Il faut rencontrer rapidement le nouveau Président, que vous connaissez, Jacques GOOLEN, pour en parler avec lui et trouver une solution.

M. LE PRÉSIDENT.- Le merveilleux M. GOOLEN. On peut considérer que c'est réglé.

(Rires).

Monsieur le Maire de Pont-à-Vendin.

M. OGIEZ.-Monsieur le Président, je voudrais que Pont-à-Vendin soit associé à la démarche du tourisme fluvial, puisque nous étions un des précurseurs, avec le premier relais nautique qui a été établi il y a une vingtaine d'années grâce à la politique régionale.

Deuxième point, au niveau de sites touristiques nous avons une superbe friche industrielle à Pont-à-Vendin, qui est la cimenterie, entre Pont-à-Vendin, Meurchin et Estevelles, où nous avons un plan d'eau de plus de 200 hectares qui pourrait accueillir des sites d'observatoire des oiseaux, de la faune, de la flore. Cependant, il y a un site industriel.

Je reçois le PDG de chez VICAT la semaine prochaine, pour envisager de raser ces bâtiments industriels.

M. LE PRÉSIDENT.-Il y a deux choses. Il y a le plan d'eau, la trame verte et bleue. Proposez à la Région et au Département une vision. Deuxièmement, il y a l'art contemporain, avant de raser. Il existe des artistes qui utilisent désormais des silos pour produire et pour permettre à chacun d'entre nous de produire des sons et de créer des événements artistiques particuliers. Nous pourrions peut-être conjuguer les deux et voir comment, à côté du 9/9 bis, nous avons un endroit original de création artistique, à partir de ces vestiges industriels que les Canadiens n'ont pas détruits, mais qu'ils ont mis en perspective musicale. C'est très original, cela ne coûte pas très cher et c'est assez enthousiasmant.

Mme BATTEUX.- Je voulais juste réitérer mes propos par rapport aux neuf programmes que nous avons détaillés, parmi lesquels il y a le fait de soutenir l'offre d'hébergement. Nous plaçons bien évidemment l'habitant au cœur de notre politique touristique.

Je voulais aussi préciser qu'il y a la notion du dernier kilomètre et n'oublions pas le cheval de trait.

M. LE PRÉSIDENT.- A qui le dites-vous ? Merci, Madame BATTEUX, c'était presque la conclusion. J'y suis très sensible.

On voit bien, M. le Maire de Harnes l'a dit, que le marché est frileux, qu'il hésite devant le Louvre. Tout ce que nous disons, c'est de l'économie mixte, avec initiatives publiques, financements publics, en attendant que le privé prenne le relais.

La parole est, pour une brève synthèse, au milieu consulaire, à M. MAGNAVAL ou à Mme DARQUE, pour nous dire comment ceux qui portent l'économie française et régionale envisagent cette économie touristique autour du Louvre.

Mme DARQUE.-Les CCI du territoire, la CCI d'Artois et des autres territoires, ainsi que la CCIR qui chapeaute, sont vraiment très ouvertes aujourd'hui pour motiver tous leurs ressortissants pour le tourisme. Le tourisme bénéficie à toute la France. Les Français n'en sont pas toujours très certains, mais le Nord - Pas-de-Calais est une vraie région touristique.

Le rôle des CCI est vraiment d'accompagner nos ressortissants. Ce sont tous les gens qui travaillent dans le tourisme ou les hôtels, les cafés, les restaurants plus particulièrement. Il y aura des retombées sur tous les commerces, sur la vie économique en général. Notre rôle est véritablement de les accompagner.

Quelqu'un a dit que ce n'était pas évident au niveau des hôtels. Sachez que nous avons commencé par secouer ; aujourd'hui, il faut alerter et, prochainement, il va falloir alerter tous les ressortissants. Aujourd'hui, peu de gens croient véritablement que le Louvre est en marche, que le Louvre va ouvrir et ils ne se rendent pas compte de la manne qui arrive. Notre rôle est vraiment de les accompagner, d'une part, dans les transformations, dans tout ce qui concerne les normes, les normes hôtelières, les normes internationales au

niveau des étoiles, les normes de qualité au niveau restauration, et aussi au niveau de la qualité et de l'accueil. J'insiste sur l'accueil. Si on sait accueillir les gens, une des premières choses est déjà de savoir converser avec eux. Dans les années à venir, ils vont être des millions à venir nous voir du monde entier ; ils sont déjà nombreux, mais cela va s'amplifier. Cela ne va plus être uniquement les gens qui ont vécu les guerres mondiales, des gens du monde entier vont venir pour l'art. Nous devons les accueillir et, pour cela, il faut se mettre un peu à l'Anglais, au moins pour leur dire bonjour, leur demander d'où ils viennent.

Nous avons énormément de travail et, croyez-moi, c'est ce que les CCI font aujourd'hui. Une commission spéciale a été créée par Philippe VASSEUR sur le Louvre-Lens. Une commission tourisme a été créée sur l'Artois. À part Arras qui est développée en tourisme, le reste de l'Artois ne l'était pas véritablement. Les CCI en ont pris conscience et nous avons beaucoup de pain sur la planche.

M. LE PRÉSIDENT.-Merci.

Nous passons à la labellisation.

3. Les activités d'Euralens depuis la dernière Assemblée générale : la labellisation et la communication.

M. MASSET.- Je vais vous dire, sur la labellisation, ce qui s'est fait depuis la dernière Assemblée générale, qui avait été l'occasion du débat fondamental sur la labellisation. Ce débat n'est pas fini, il n'est pas près de l'être. Depuis cette Assemblée générale, un certain nombre d'actions ont été menées pour répondre aux décisions qui ont été prises, cette Assemblée générale constituant, en quelque sorte, un appel à projets. Cet appel à projets implicite a bien fonctionné. À ce jour, nous avons reçu 21 demandes de projet de labellisation. Cela ne veut pas dire que tous ces projets vont aboutir et qu'ils seront tous labellisés, mais, encore aujourd'hui, nous avons reçu des dernières demandes, ce qui indique que le processus séduit, qu'il intéresse. Nous devons nous mettre en situation de pouvoir instruire ces dossiers.

Apparaît sur ce *slide* le tableau des 21 demandes, nous n'allons pas entrer dans le détail.

Pour instruire ces dossiers, une grille d'appréciation a été mise au point, de telle façon que chaque dossier passe par le même gabarit, qu'il réponde à un dossier d'intention qui permette aux porteurs de dossier d'expliquer ce qu'est leur proposition, de quelle manière ils comptent le conduire, ce qu'ils attendent de la labellisation d'Euralens, de quelle manière ce projet s'inscrit dans une dynamique collective, de quelle manière il intéresse globalement le territoire et de quelle manière il est qualitativement intéressant.

Pour pouvoir instruire ces dossiers, qui ne seront envoyés qu'au lendemain de cette Assemblée générale, si le feu vert nous est donné pour le faire, nous avons travaillé à la mise

en place de la structure technique qui est prévue. Une démarche de recrutement est engagée pour un chargé de labellisation. Nous avons reçu un certain nombre de candidats, 14 candidatures, avec d'ailleurs un choix possible de quelqu'un qui aurait tout à fait le profil convenable. Nous avons également procédé au transfert de l'AMO, qui était jusqu'à présent portée par le groupement de commandes, qui est transférée, selon les décisions qui ont été prises et avec l'accord de tous élus, à l'Association. L'AMO est « Une Fabrique de la ville ».

À partir de ces décisions, quand elles seront définitivement prises, en particulier avec le recrutement, nous pourrons mettre en place la structure d'instruction, selon le schéma présenté à la dernière Assemblée générale. Je rappelle que ce schéma, un peu à la manière dont les choses se font dans les collectivités, conduit d'abord à une instruction technique, avec la petite cellule dont j'ai parlé, à laquelle s'ajoutent tous les représentants des collectivités concernées. Bien entendu, les élus ont, dans les étapes de décision, leur mot à dire, et ceci avant que les projets ne soient présentés à la labellisation de l'Assemblée générale. J'insiste sur ce point pour qu'il n'y ait pas l'idée que la démarche est purement technique et qu'elle échapperait à l'appréciation politique. Cette appréciation est évidemment constante dans ce processus.

Voilà ce que je pouvais dire rapidement sur la labellisation.

M. LE PRÉSIDENT.- La labellisation est au cœur d'Euralens. Je vous invite à bien poser des questions, si elles vous paraissent nécessaires, à Euralens, à M. MASSET ou à M. PETTE. L'instruction des dossiers est classique, les élus seront à l'origine, pendant l'instruction et à la conclusion. Il ne s'agit pas d'avoir une fabrique de dossiers qui échappe à la logique traditionnelle de la naissance de ces dossiers et de leur succès. Je vous invite à vraiment explorer ces pistes-là. Nous avons un moment privilégié où, malgré les contraintes nationales et internationales, malgré les rigueurs d'aujourd'hui et de demain, il faut accompagner le Louvre-Lens pour la mutation du territoire. Il faut suffisamment d'élan pour que le secteur privé prenne confiance dans l'avenir du territoire. Il a déjà en partie dit oui, il faut qu'il conclue avec nous la mutation du territoire. C'est l'enjeu. La qualité des projets, le nombre des projets entraîneront naturellement un dynamisme global et nous arriverons sans démesure à financer sur le droit commun, parfois sur des crédits exceptionnels, l'ensemble des projets.

Avez-vous des questions plus précises à poser ?

N'oubliez pas le cadre, l'archipel vert, la chaîne des parcs, l'économie touristique. C'est clair.

M. VENDEVILLE.- J'ai un édifice qui est assez ancien, c'est à Beuvry et celui de Saint-Amand, c'est un moulin de 1624.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est un trésor. Bien entendu, le Président de l'Agglomération le sait.

(Rires).

C'est anecdotique, mais gardons le raisonnement. À chaque fois que je vois les éoliennes, je me dis qu'on a laissé nos moulins, alors que les moulins font partie du paysage et que les moulins sont peut-être demain des éléments d'identité, des éléments de développement durable, des éléments d'optimisme durable que nous pourrions reconstruire ou remettre en œuvre. Je n'exclus pas cette perspective.

M. KUCHEIDA, depuis 10 ans, veut reconstruire les moulins. C'est le Don Quichotte du bassin minier.

Sur la labellisation, cela vous convient ? (*Plus de demandes d'intervention*).

M. MASSET.- J'ai un petit point de communication. Lors de la dernière Assemblée générale, nous avons présenté rapidement la proposition de logo d'Euralens. C'est une utilisation que je qualifierai de provisoire.

M. LE PRÉSIDENT.- Le glissement du noir vers le vert.

M. MASSET.-Vous aviez souhaité que les remarques nous remontent, un certain nombre de ces remarques nous sont parvenues. Nous en tiendrons compte dans une configuration définitive qui sera celle de la présentation du site portail d'Internet.

Nous avons dit que ce site portail serait mis en ligne à la fin du mois d'avril. Pour des raisons liées au contexte électoral et pour éviter toute confusion dans cette période – vous connaissez les précautions qu'il convient de prendre lors de création de nouveaux supports de communication dans cette période –, il a été décidé de reporter la présentation et la validation à une Assemblée générale future, qui pourrait se tenir juste avant les vacances. C'est à ce moment-là que vous aurez à arbitrer le logo, ses couleurs et le site portail Internet que, entre-temps, nous aurons l'occasion de travailler avec les collaborateurs des différents élus.

M. LE PRÉSIDENT.- Je ne vois pas de contre-indication. Le glissement de l'archipel noir vers l'archipel vert, au nom de la trame verte et bleue, est stylisé. On sent bien que c'est un mouvement qui est devenu banal, même s'il est réussi. Ne soyons pas trop ambitieux pour le logo, soyons ambitieux pour Euralens. Le logo ne me semble pas présenter de contre-indication majeure.

Nous passons au rapport d'activités.

4. Fonctionnement de l'Association et délibérations.

- **Rapport d'activités 2011.**

M. CARON.- J'avais envie de rebondir sur le tourisme et l'UNESCO. Je vous rappelle que l'inscription n'est pas obtenue. Pour avoir vécu l'an dernier un coup dur par le report d'un dossier dont tout le monde nous disait qu'il était complètement prêt, je dirai, jusque fin

Juin - début juillet, puisque cela se joue entre le 26 juin et le 3 ou 4 juillet, principe de précaution. Ceci étant, il y a de très bonnes chances.

Avant de passer au rapport d'activités, j'avais envie de dire, après les trois exposés sur le tourisme, que notre enjeu est un enjeu de masse critique. Quand on a des bouts d'une politique touristique, c'est intéressant, mais il y a une série de choses que l'on n'arrivera pas à déclencher. Par l'effet de masse des différents événements qui ont été évoqués et par l'effet de lisibilité internationale, la marque— je n'aime pas employer ce terme, mais il y a une lisibilité de marque pour le territoire –, on atteint cette année un effet de masse critique. Ce ne sera plus du tout comme avant. Dans la discussion sur le jeu des acteurs, c'est ce qui est décisif. Beaucoup de gens sont en attente, ils observent et, d'un seul coup, cela bascule. Le baquet se renverse, mais au sens positif, au sens du chaudron patoisant des mines.

Je vais vous lire un rapport d'activités que j'espère sous l'angle d'une nouvelle formule de notre Président, que je ne connaissais pas, puisqu'il a parlé d'optimisme durable. Comme tout est durable, c'est bien. Je le mets sous l'angle de l'optimisme. Je ne vais pas vous le lire intégralement, je pense que vous l'avez dans l'Assemblée générale. J'en retire les éléments principaux. Je pense qu'il n'est pas inutile de rappeler que nous sommes partis d'assez loin et que nous avons quand même considérablement cheminé.

L'objectif de cette association d'Euralens est bien de rassembler les forces vives dans un grand forum, d'être remis au service d'une image plus visible, plus lisible et plus innovante du territoire, avec la fonction de centralité. Tout ce que nous avons entendu depuis tout à l'heure, ce sont des touches impressionnistes et c'est la somme du tout qui donne une lisibilité à notre territoire.

Sur le plan de l'association, je rappelle que nous étions, au mois de décembre, 66 adhérents, ce qui n'est pas rien, sachant que d'autres demandes vont encore être examinées aujourd'hui. Nous avons réuni trois Assemblées générales, un Conseil d'administration et un cercle de qualité, qui ont examiné le programme urbanistique, notamment le plan directeur présenté par l'équipe DESVIGNE - de PORTZAMPARC. Nous avons examiné la réflexion sur le numérique culturel.

Lors de l'Assemblée générale du 8 juillet, nous avons traité deux questions très importantes qui se développent, notamment le développement économique ; réunir des acteurs d'horizons divers autour du développement économique, c'est en soi une aventure ou une avancée. Nous avons également traité de la labellisation, dont Bernard MASSET vient de nous présenter les éléments. Je pense que chacun ici est convaincu qu'elle nous permet d'élargir le périmètre, de permettre à tout le monde de se retrouver dans la dynamique et qu'elle nous permet de dégager une image de qualité. Cela n'enlèvera pas les logiques d'instruction, mais la labellisation me paraît absolument stratégique. J'ajoute que la labellisation est l'occasion de faire émerger des acteurs. C'est ce qui est fondamental dans notre territoire, c'est que des acteurs osent entreprendre, osent se faire connaître et, à partir de là, qu'il y ait une dynamique d'acteurs. Pour ma part, c'est l'élément le plus important d'Euralens.

Lors de l'Assemblée générale du 18 juin, nous avons continué le débat sur la labellisation, nous avons discuté du nouveau logo, nous avons évoqué la démarche de communication.

Un Conseil d'administration s'est tenu le 14 janvier. Je vous rappelle que ce Conseil d'administration a clarifié la question de la gouvernance, puisque, à l'époque, était évoqué potentiellement un syndicat mixte et nous avons tranché ce jour-là au bénéfice d'un pôle métropolitain, ce qui est un élément politique et stratégique très important. Un pôle métropolitain veut dire l'arrivée d'une maîtrise d'ouvrage avec les Agglomérations et le regroupement des Agglomérations, qui est un des éléments très importants pour le portage de projets et la sélection des projets.

Le cercle de qualité s'est réuni le 10 février 2011. Il ne s'est plus réuni depuis. Il garde de mon point de vue un intérêt majeur en termes d'apport de regards extérieurs. Sinon, nous sommes un peu trop centrés sur nous-mêmes et c'est toujours intéressant d'avoir des gens dans les différents registres, milieux économiques, sociologues, journalistes, aménageurs architectes, des gens qui sont capables de nous questionner. Je crois que la recherche de qualité doit être une ligne de conduite permanente. À cette occasion, nous avons écouté Dieter BLASE, nous avons beaucoup parlé de la Ruhr. La Ruhr a réussi sa structuration, a réussi toute une série d'avancées. Le parcours de La Ruhr n'est pas le nôtre. Par exemple, dans les milieux économiques, les grandes entreprises de La Ruhr sont extrêmement investies, c'est un des enjeux de voir comment les acteurs économiques de notre territoire s'investissent aussi. Il y a là des éléments pour que l'on s'en inspire.

Le forum Euralens est un lieu de débat. C'est un bon exemple aujourd'hui. Je vous rappelle que nous avons également beaucoup échangé sur les pôles d'excellence. C'est aussi une avancée dans le territoire. Se dire qu'on identifie des secteurs d'excellence sur lesquels concentrer notre stratégie est important, aussi bien pour les acteurs de la recherche, pour les acteurs de la formation, pour les acteurs de la communication, pour les élus. Nous avons évoqué les pôles d'excellence de la logistique, des éco-matériaux, l'économie du sport et du bien-être, les métiers de l'art et le pôle numérique culturel. Voilà des pistes très opérationnelles pour faire converger nos efforts, créer de l'emploi, de l'activité et de la visibilité.

Dans le forum, nous avons également abordé les questions du tourisme, de Mineurs du Monde, de la mémoire, de la guerre 1914-1918. Nous avons évoqué la valorisation des cités et la mise en lumière des terrils. Je ne fais que des rappels de nos échanges, pour dire qu'il y a vraiment un lieu de débat et de travail collectif.

Les Maires – c'était le cas encore aujourd'hui – ont pu venir parler de leurs projets d'aménagement qu'ils comptaient porter à la labellisation.

Enfin, les actions d'Euralens à proprement parleront concerné le numérique de la connaissance notamment, avec le Directeur d'Euratechnologies qui est venu expliquer les enjeux de ce positionnement et qui nous a aidés à choisir l'assistant à maîtrise d'ouvrage.

Vous voyez que nous assistons à du décloisonnement d'acteurs. C'est ce qui m'intéresse. À un moment donné, il y a des convergences et des ponts qui s'établissent pour bénéficier des endroits où il y a de la compétence, de l'intelligence et du savoir-faire. C'est pour cette raison que citer ces exemples n'est pas inintéressant.

Sur l'IFREMAP, c'est la même chose, avec un nouveau pôle d'excellence lié aux métiers d'art, étude menée avec la Mission Bassin Minier par M. AUSTERLITZ.

La labellisation, nous venons d'en parler, je n'y reviens pas, puisque c'était le sujet précédent.

Concernant la communication, avec l'aide de notre conseiller, M. Didier ROUSSEAU, il y a le logo, la charte graphique. Un site portail Internet est actuellement en cours. Là aussi, parmi les outils du tourisme, parmi les outils de la lisibilité, la mise en réseau de tous ces équipements est absolument indispensable.

Le dernier point concerne les moyens de l'association. En plus de notre délégué-général, Bernard MASSET, un poste de chargé de communication a été créé en décembre 2011, occupé par Élodie SÉNÉCHAL. Ces moyens seront renforcés en 2012 avec un coordinateur de la labellisation.

Je conclurai en disant que le Président de Région, Président d'Euralens a évoqué tout à l'heure les principaux enjeux d'Euralens ; pour mon compte personnel, il me semble que l'enjeu qui ramasse tout ce qui a été évoqué est la dynamique de projet. Or, la dynamique de projet nécessite l'implication des acteurs. L'implication des acteurs est une ressource rare, une ressource fragile, une ressource qui est à préserver et à cajoler. J'espère que, au fur et mesure des mois et des années qui viennent, nous saurons garder dans Euralens un espace pour faire converger tout le monde et faire en sorte que nous tirions tous dans le même sens, ce qui est bien le moins que nous puissions faire pour ce territoire.

(Applaudissements).

M. LE PRÉSIDENT.- Merci, c'est très bien dit.

Il est 17 heures, l'heure où l'on s'éclipse discrètement. Nous allons essayer d'accélérer, sans rien enlever de la substance.

Approuve-t-on le rapport d'activités ?

M. HAJA.- Monsieur le Président, par rapport à ce que je viens d'entendre, vous évoquez le pôle métropolitain comme s'il était décidé. Je regrette, il n'y a eu aucun débat, aucune réflexion au sein de notre Communauté d'agglomération, nos populations ne sont pas informées. S'il vous plaît, essayez de respecter nos populations en évoquant l'idée d'un pôle métropolitain, en évoquant la nécessité de débattre sur l'intérêt d'un pôle métropolitain et, surtout, n'évoquez pas l'injonction d'une création qui est aujourd'hui dans peut-être six têtes de président, sept avec la vôtre, mais certainement pas dans l'ensemble de la population.

M. LE PRÉSIDENT.- Je pense qu'il n'y a aucune injonction. Le pôle métropolitain naîtra des délibérations démocratiques. Il y a un rêve, qui est le pôle métropolitain, et, peut-être pour certains élus, un cauchemar. Il faudra donc que l'on s'éveille. Nous avons eu le même problème sur les communautés urbaines, sur les communautés d'agglomération, sur les districts.

M. HAJA.- La méthode a son importance, s'il vous plaît. On ne peut pas parler de démocratie participative si, parallèlement, on impose.

M. LE PRÉSIDENT.- Vous savez qu'on n'impose rien, Monsieur HAJA, et, au Conseil régional, vous prenez la parole avec une liberté totale. Nous sommes complices de désordres ensemble, et de désordres fructueux. Soyez sans crainte, nous sommes au cœur de délibérations démocratiques. Les grandes agglomérations sont sur le point d'envisager de se rassembler, sans contrainte, en toute liberté et, surtout, sans qu'aucune d'entre elles ne perde la moindre parcelle de sa souveraineté, pour faire d'autres choses.

Je pense que c'est bien cela qui est dans la tête des élus.

Soyez donc rassuré, mais soyez vigilant. C'est bien beau tout cela, mais, un jour, cela se met en route et c'est difficile à arrêter. Sur la vigilance, je vous fais confiance.

Nous allons écouter M. MAGNAVAL, qui est la sagesse même, qui a rassemblé toutes les Chambres de commerce en une seule, qui a fait ce regroupement qui semblait impossible, et qui va nous parler du bilan financier.

- **Bilan financier 2011.**

M. MAGNAVAL.- Avant de vous faire le point de la situation économique et financière de l'association Euralens pour l'année 2011, je voudrais vous rapporter les excuses de M. Philippe VASSEUR, Président de la CCI de Région, empêché d'assister à cette assemblée, je le représente aujourd'hui. Je remercie Maryse DARQUE pour avoir très brièvement et très précisément donné un éclairage sur les actions menées par le réseau consulaire à la fois territorial et régional, sur l'accompagnement de nos ressortissants des entreprises et particulièrement des commerces, que ce soient les hôtels, les restaurants et les cafés, de façon à se mettre dans les meilleures positions possibles pour recevoir les visiteurs qui ne vont pas manquer d'affluer, comme nous en sommes convaincus, en tout cas pour ce qui concerne le réseau consulaire.

En ce qui concerne la situation économique et financière d'Euralens, je vais être relativement court, puisque cette situation est bonne et sereine, les chiffres sont favorables.

L'association enregistre pour l'année 2011 un résultat d'exploitation positif de 270 947 €. Ce montant particulièrement significatif provient d'une part des produits

d'exploitation pour un montant important de 584 268 € et, d'autre part, d'un montant de charges d'exploitation en retrait par rapport au budget prévisionnel de 313 321 €.

L'importance du montant des produits d'exploitation s'explique par le cumul des versements des subventions de l'exercice et d'une partie des subventions prévues au titre de l'exercice 2010. Nous avons constaté l'année précédente un léger déficit de moins 6 548 €. Aujourd'hui, avec l'afflux des cotisations des membres et des subventions qui se sont regroupées sur l'année 2011, le résultat est en conséquence.

Pour ce qui concerne le montant des charges d'exploitation, le retrait s'explique par la maîtrise de certaines dépenses, le décalage dans l'engagement de certaines actions et de charges, notamment en termes de personnels.

Le total des produits d'une part et le total des charges d'autre part, prenant en compte le résultat financier et le résultat d'exploitation, s'élèvent respectivement à 644 129 € et 348 167 €.

Le montant total des produits passe de 159 164 € en 2010 à 644 129 € en 2011. Le total des charges s'élève à 348 167 € en 2011, contre 221 970 € en 2010, du fait du déplacement des versements de subventions et de cotisations et, d'autre part, des dépenses qui étaient programmées et qui, pour des raisons diverses, se décalent dans le temps. Elles vont réapparaître en 2012.

Les produits 2011 proviennent des subventions pour 82 %, de la reprise sur provision des fonds dédiés pour 9 %, des cotisations des membres pour 8 %, et des produits financiers pour 1 %. Il y a des produits financiers, puisqu'il y a de la trésorerie.

Les charges 2011 proviennent des honoraires de conseils en marketing et d'assistance pour 65 %, des charges de personnel pour 19 %, de la dotation aux provisions des fonds dédiés pour 10 %, des frais de fonctionnement pour 5 % et de divers frais pour 1 %.

Les capitaux propres, à hauteur de 289 414 €, sont générés par le résultat bénéficiaire de 2011 de 295 962 €. En 2010, ce poste était négatif, moins 6 548 €.

Cette situation permet à l'association Euralens de disposer d'un fonds de roulement impressionnant et d'une situation de trésorerie lui permettant de faire face à l'ensemble des engagements nécessaires à son bon fonctionnement et aux actions annoncées pour son programme d'activités – qui a été à la fois annoncé par le Directeur délégué et par M. CARON – et éventuellement à des actions dont les instances de gouvernance décideraient l'engagement au cours de l'exercice.

Voilà pour ce qui concerne le rapport très court, mais très serein et très calme, de ce rapport financier de l'année 2011.

M. le COMMISSAIRE AUX COMPTES.- J'irai à l'essentiel. Nous certifions, sans réserves, ni observations, les comptes d'Euralens.

M. LE PRÉSIDENT.- Vous voyez que nous avons raison de désigner M. MAGNAVAL comme trésorier. Cela nous permet de dormir sur nos deux oreilles.

Nous passons aux nouvelles adhésions.

- **Nouvelles adhésions.**

M. MASSET.-Vous avez à faire approuver trois nouvelles adhésions, qui sont celles de collectivités publiques : la Communauté d'agglomération de Béthune Bruay, la Communauté d'agglomération du Douaisis et la Ville d'Aix-Noulette.

Vous avez à faire approuver l'adhésion de trois partenaires privés qui sont, par ailleurs, tous mécènes du Louvre-Lens : VEOLIA, la Caisse d'Épargne Nord France Europe et le groupe SIA.

M. BAUDE.- Je voterai contre le partenariat de VEOLIA et, si on m'accorde une minute et demie, je vais essayer d'en convaincre d'autres.

M. LE PRÉSIDENT.- Non, absolument pas ! Nous ne sommes pas dans un tribunal. VEOLIA est une entreprise qui existe et qui est comme toutes les autres entreprises, c'est un leader mondial. Quand il s'agit de votre commune, oui ; mais VEOLIA est le grand mécène du Louvre, 3 M€. Le débat est clos. Vous voterez contre, mais le procès de VEOLIA n'aura pas lieu ici !

M. BAUDE.- Ce n'est pas le procès de VEOLIA. Qu'il soit mécène, oui. Qu'il soit partenaire à la même table que d'autres, non.

M. LE PRÉSIDENT.- Je dis oui, parce que c'est une grande entreprise, c'est un leader mondial.

M. BAUDE.- Monsieur le Président, il est quand même normal que, au moment d'un vote, nous puissions nous exprimer.

M. LE PRÉSIDENT.- Oui, mais la culture du soupçon n'a pas sa place au sein d'Euralens. On peut la développer sur tous les plans. VEOLIA est grand mécène du Louvre et VEOLIA est présent partout en France.

M. BAUDE.- Qu'il reste mécène, mais qu'il ne soit pas partenaire.

M. LE PRÉSIDENT.- Ne dites pas cela. La Communauté d'agglomération vient de confier à VEOLIA la gestion de ses eaux à Lens. Vous n'allez pas à la fois confier la gestion des eaux à VEOLIA et décider que VEOLIA n'a plus le droit de respectabilité.

M. BAUDE.- Une DSP est une chose. Un partenaire, c'est autre chose.

M. LE PRÉSIDENT.- C'est votre point de vue. Je vous demande que son adhésion soit approuvée.

M. BAUDE.- Nous avons le droit de le voter ?

M. LE PRÉSIDENT.- Oui, vous en avez le droit et j'ai le droit aussi de réagir vivement.

Quels sont ceux qui s'opposent à VEOLIA ? (Trois oppositions).

Mme CREQUIS* (Communauté d'agglomération du Douaisis).- Je voulais excuser le Président POIRET, qui ne pouvait pas être là cet après-midi. Nous avons reçu un courrier très tard pour un problème d'adresse erronée, il l'a reçu il y a 24 heures et il est en Conseil communautaire actuellement.

M. LE PRÉSIDENT.- Il est tout excusé. Vous êtes là.

Des informations par M. MASSET ?

M. MASSET.- Formellement, il faut faire approuver le compte rendu de la réunion du 18 novembre.

- **Approbation du compte rendu de la réunion du 18 novembre 2011.**

M. LE PRÉSIDENT.- Que tous ceux qui l'ont lu puissent l'approuver. Il ne s'est rien dit d'extraordinaire et cela a été repris.

Pas de contre-indications ? Pas d'erreurs dans le compte rendu qui vous auraient frappés ?

Très bien, il est approuvé.

M. MASSET.- Nous avons lancé, au cours de la dernière Assemblée générale, une procédure de mise en concurrence pour le choix d'un nouvel administrateur de l'association. Trois dossiers ont été retirés. Un seul nous a été renvoyé, il était conforme à nos souhaits. Vous avez été mandatés pour pouvoir décider le choix de notre prestataire, qui est la SCET.

M. LE PRÉSIDENT.-La Caisse des dépôts.

M. MASSET.- Reste un point sur la convention qui permet à l'association de bénéficier des locaux au sein de la maison du projet, convention qui est établie entre la Région Nord - Pas-de-Calais, qui est actuellement locataire de ces locaux, dont la ville de Lens est propriétaire, et l'association Euralens qui est occupante à titre gratuit de ces locaux équipés, sachant que la valorisation de ce coût apparaîtra en 2012 dans le budget de l'association.

M. LE PRÉSIDENT.- Je n'ai pas fait voter le rapport financier.

Qui s'oppose au rapport financier ? (*Personne*).

Qui s'abstient ? (*Personne*).

Il est approuvé à l'unanimité.

Vous êtes donc logé gratuitement ici par le Maire de Lens. Nous avons parlé de la centralité lensoise. Nous allons demander au Maire de Lens de conclure cette manifestation d'Euralens au service d'un grand projet

M. DELCOURT.- Merci, Monsieur le Président, d'avoir tenu cette Assemblée générale à la Maison du projet, sur le site du Louvre. Merci, Mesdames et Messieurs, d'être venus si nombreux et merci pour l'intensité et l'intelligence des débats auxquels j'ai volontiers participé.

(Applaudissements).

M. LE PRÉSIDENT.- Merci au Député-Maire de Lens.

La séance est levée à 17 heures 17.